



Voici quelques jours, le SENRES constatait combien, depuis le début de la guerre en Iran, les prix des carburants connaissent une hausse significative et durable.

Il constatait également que cette augmentation pèse lourdement sur le budget des agents du ministère de l'Éducation nationale contraints d'utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leurs fonctions, notamment les professeurs titulaires remplaçants et les agents contractuels dont les déplacements professionnels sont indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Hier, mardi 7 avril 2026, le SENRES a écrit au Ministre de l'Éducation nationale afin de l'alerter, si besoin était, sur l'insuffisance des dispositifs actuels pour compenser cette charge financière de manière satisfaisante et pour lui demander que :

- Un coefficient multiplicateur calculée sur la base de l'augmentation moyenne des prix des carburants constatée depuis le début du conflit soit appliqué aux indemnités kilométriques ou à l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement (ISSR) versées aux professeurs titulaires remplaçants ;
- Une indemnité spécifique calculée sur la base de l'augmentation moyenne des prix des carburants constatée depuis le début du conflit et proportionnelle à la distance parcourue entre leur domicile et leur lieu de travail soit versée sous forme de prime aux agents contractuels.

Et le SENRES a conclu sa missive en soulignant qu'une telle initiative constituerait une reconnaissance concrète de l'engagement des personnels concernés et contribuerait à préserver la continuité et la qualité du service public d'éducation.

Inutile de vous préciser que, tout comme vous, nous attendons la réponse du Ministre avec une certaine impatience...

Mais, le SENRES ne s'est pas arrêté là.

Nous avons également mis en ligne une pétition pour "appuyer" notre demande de compensations financières à la hausse des carburants. Cette pétition est ici :

https://www.petitionenligne.fr/pour_loctroi_aux_personnels_titulaires_replacants_et_aux_personnels_contractuels_dune_compensation_financiere_de_la_hausse_des_carburants

Le SENRES a choisi de ne pas divulguer publiquement les coordonnées des pétitionnaires, ceci afin que les plus timides d'entre vous n'aient pas à rougir de leur signature... insensée.

C'est pourquoi, nous pouvons donc vous inviter, toutes et tous, sans plus tarder, à signer cette pétition, que l'augmentation des prix des carburants vous touche ou non.

Parce que ce sont nos intérêt moraux et professionnels d'agents publics qui sont en jeux.

Parce que sans solidarité, l'avenir de l'école de la République et de ses personnels sera bien sombre.